LEUZE-EN-HAINAUT
OFFRE D'EMPLOI

POSTE À POURVOIR :

- **Conducteur de travaux (M/F/X)**

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Lieu de travail :
Zoning industriel de l'Europe, 7 à 7900 Leuze-en-Hainaut

Votre fonction :
Mission :
Le conducteur de travaux (m/f) détermine la stratégie de préparation et de mise en œuvre des travaux. Il/elle gère les aspects techniques, administratifs et relationnels relatifs au chantier en veillant à avoir un impact sur chacun des intervenants. Il/elle analyse les éléments qui interagissent sur le chantier et contrôle au mieux les facteurs perturbant sa mise en œuvre.

Activités :

- Analyser la faisabilité du projet de construction.
- Etudier le cahier des charges et ses clauses techniques particulières.
- Etudier les dossiers techniques des travaux à effectuer.
- Etudier les plans des architectes.
- Examiner les possibilités techniques avec les ingénieurs, les architectes, face aux problématiques de terrain.
- Anticiper les problématiques qui peuvent se présenter dans le contexte d'exécution des travaux.
- Budgétiser le financement du chantier.
- Coordonner la signalisation temporaire du chantier.
- Coordonner Les interventions des sous-traitants.
- Coordonner les projets de construction.
- Coordonner l'intervention de tous les intervenants du chantier.
- Déléguer les responsabilités aux intervenants du chantier.
- Déterminer le déroulement des opérations nécessaires à la réalisation des travaux.
- Déterminer les moyens matériels et humains nécessaires à la mise en œuvre des travaux en accord avec les spécialistes.
- Développer une vision globale et stratégique du chantier.
- Estimer les délais de réalisation des différentes étapes du chantier.
- Evaluer les ajustements nécessaires.
- Gérer les risques liés aux chantiers et travaux en cours.
- Contrôler la performance énergétique des bâtiments (PEB)
- Détecter les pathologies de la construction.
- S'assurer de du respect de la loi réglementant la construction (du 9 juillet 1971) -« Loi Breyne ».
- S'assurer de du respect des délais et du cadre budgétaire.
- S'assurer de du respect des normes incendie.
- S'assurer de du respect du cahier des charges et contrôler l'état d'avancement des travaux.
- S'assurer de la bonne gestion des déchets de construction.
- Sécuriser le chantier.
- Assurer le suivi des appels d'offres.
- Assurer le suivi les paiements relatifs aux dépenses des chantiers.
- Assurer le suivi technique et administratif d'ouverture et de réception du chantier.
- Organiser le travail et sa distribution sur le chantier.
- Planifier l'approvisionne des matériaux sur le chantier.
- Planifier la préparation et l'exécution du chantier.
- Planifier les réunions de chantiers.
- Prioriser les travaux en fonction de l'importance et de l'urgence.
- Mener les réunions de chantiers.
- Négocier avec les sous-traitants.
- S'affirmer face aux différents intervenants du chantier.
- Se soucier de la qualité des effectués.
- Superviser les techniciens et ouvriers qui interviennent sur le chantier.

Renseignement complémentaire
au service RH :
N. Leclercq – 069/66.98.66
C. Cuvelier – 069/66.98.65
M. Liénardy – 069/66.98.60
S. Willocq – 069/66.98.89

Ville de Leuze-en-Hainaut

- Informer et discuter avec le conseiller en prévention SIPP dans le cadre de l'analyse des risques annuelle.
- Lire des plans et des métrés.
- Contacter les fournisseurs.
- S'entretenir avec les fournisseurs, citoyens, commanditaires, contrôleurs de travaux...
- Visiter les chantiers

PROFIL DU CANDIDAT

Conditions de recrutement :

- Être belge ou citoyen de l'Union européenne ;
- Être de conduite irréprochable (extrait de casier judiciaire vierge) et jouir des droits civils et politiques ;
- Justifier 5 ans de la pratique de la fonction au moment de l'engagement ;
- Être titulaire au minimum un diplôme de l'enseignement supérieur de type court ou équivalent reconnu en Belgique.

Atouts professionnels :

- Disposer d'une expérience professionnelle dans les matières concernées ;
- Disposer de notions relatives au fonctionnement d'une commune (organes décisionnels, missions, …) ;
- Être dans les conditions d'aides à l'emploi ;

Connaissances spécifiques :

Connaissances du domaine d'application	• Connaissance des dispositions légales applicables à son travail quotidien • Connaissance du code de la démocratie locale
Connaissances de l'organisation	• Connaissance des procédures en vigueur dans le service • Connaissance des réglementations de référence de l'organisation • Connaissance des règles de classement de l'organisation
Informatique	• Agenda électronique • Connait les fonctionnalités de base de la suite office (Word, Excel, Outlook) • Internet explorer
Machines	• Photocopieuse • Scanner

Permis de conduire :
Permis B (boite manuelle)

Langue(s) :
Français

Qualités personnelles :

- Être méthodique, précis et rigoureux
- Faire preuve de discrétion et de réserve
- Être intègre
- Être capable de travailler en équipe
- Faire preuve d'autonomie, capacité d'anticipation et forte réactivité

TYPE DE TRAVAIL

Régime de travail :	38h/semaine
Horaire :	Horaire administratif variable • Du lundi au vendredi : • Le matin : entre 07.30 et 09.00 • Pause de midi d'une ½ heure minimum : entre 12.00 et 13.30 • Départ fin de journée : entre 15.30 et 17.30
Type de contrat :	CDI
Barème :	D.9

Renseignement complémentaire au service RH :
N. Leclercq – 069/66.98.66
C. Cuvelier – 069/66.98.65
M. Liénardy – 069/66.98.60
S. Willocq – 069/66.98.89

Ville de Leuze-en-Hainaut

	• Minimum brut mensuel : 3.586,17 € • Maximum brut mensuel : 5.227,32 €
Valorisation de l'ancienneté :	Il est tenu compte de toutes les années de services en lien avec la fonction prestées dans le secteur public et 10 ans maximum dans le secteur privé.
Avantages :	• Chèques-repas 4€/jour presté • Intervention dans les frais de déplacement domicile -travail en transports en commun ou en vélo • Primes liées à l'adhésion au Service Social Collectif • Affiliation à l'assurance hospitalisation (CDI)
Congés :	Minimum de 26 jours de congés annuels

EPREUVES

1. Examen écrit : les candidats qui ont réussi la première épreuve (avec un minimum de 50%) participeront à la seconde.
2. Examen oral : entretien devant jury.

Le candidat devra obtenir 50 % dans chacune des deux épreuves et 60 % au total.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Pour être recevables, les candidatures doivent être composées :

- d'une lettre de motivation
- d'un curriculum vitae
- d'une copie du diplôme
- d'un extrait de casier judiciaire daté de moins de 3 mois
- de votre adresse mail
- et, une attestation des 5 ans de la pratique dans la fonction.

Le dossier de candidature doit être adressé :

- par courrier postal, **à l'attention du Collège communal**, **pour le 22/09/2025 au plus tard**, date de la poste faisant foi ;
- et/ou par mail : s.willocq@leuze-en-hainaut.be en indiquant en objet : **«RECRUTEMENT – Conducteur de travaux»**

Toute candidature incomplète à la date de clôture de l'appel ou transmise hors délai sera considérée comme irrecevable, de même que toute candidature ne répondant pas aux conditions énoncées dans la présente offre.

CONTACT

Pour tout renseignement, contactez Madame Stéphanie WILLOCQ au 069/66.98.89 ou à cette adresse e-mail : s.willocq@leuze-en-hainaut.be

Administration communale
Avenue de la Résistance 1
7900 Leuze-en-Hainaut

En transmettant votre candidature et les documents annexes sollicités, vous acceptez expressément l'utilisation et le traitement de données à caractère personnel. Ces informations seront utilisées de façon sécurisée, conformément au RGPD, et uniquement aux fins du recrutement concerné. Elles ne seront conservées que durant la procédure de recrutement.

Renseignement complémentaire au service RH :
N. Leclercq – 069/66.98.66
C. Cuvelier – 069/66.98.65
M. Liénardy – 069/66.98.60
S. Willocq – 069/66.98.89

Ville de Leuze-en-Hainaut